

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

PROJET DE CLASSEMENT DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE LA VILLE DE CHÂTEAUDUN PRÉSENTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN

→ Par arrêté préfectoral, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de classement du site patrimonial remarquable (SPR) de la ville de Châteaudun, présenté par la Communauté de communes du Grand Châteaudun, autorité compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, document en tenant lieu et carte communale et dont le siège est situé 2, route de Blois – 28200 Châteaudun

→ L'enquête publique durera 35 jours, **du mardi 9 mai 2023 à 8h30 au lundi 12 juin 2023 à 18h00.**

→ L'enquête publique se déroulera à **la mairie de Châteaudun - l'Hôtel de Ville – 2, place du 18 octobre**

Le public pourra, pendant cette période, prendre connaissance du dossier d'enquête en version papier, déposé à la mairie de Châteaudun à l'adresse ci-dessus, et accessible aux jours et heures habituels d'ouverture du public

Le dossier complet sera également consultable sur le site internet de la préfecture : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>

Le dossier pourra être consulté à la Préfecture, place de République à Chartres, pendant les heures habituelles d'ouverture au public, sur un poste informatique.

Les informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine MESMIN – Communauté de communes du Grand Châteaudun – 2, route de Blois 28200 Châteaudun - Service urbanisme, aménagement et habitat : tel 02/37/44/06/08 et 02/37/44/98/94 mail : florine.mesmin@grandchateaudun.fr

→ Le Tribunal administratif d'Orléans a désigné **Monsieur Frédéric IBLED**, cadre technique en retraite, en qualité de commissaire enquêteur. Ce dernier recevra le public lors de ses permanences à la mairie de Châteaudun - **Hôtel de Ville – 2, place du 18 octobre** aux jours et horaires suivants :

- **mardi 9 mai 2023 de 8h30 – 12h00**
- **samedi 3 juin 2023 de 9h00 – 12h00**
- **lundi 12 juin 2023 de 15h00 – 18h00**

Les personnes qui le désirent pourront au cours de l'enquête publique :

- consigner leurs observations et propositions sur le registre papier ouvert en mairie de Châteaudun – Hôtel de Ville – 2, place du 18 octobre ;
- formuler leurs observations et propositions auprès du commissaire enquêteur, lors de ses permanences (observations et propositions orales ou écrites);
- adresser leurs observations et propositions par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, en mairie de Châteaudun : Hôtel de Ville – 2, place du 18 octobre -28200 Châteaudun. Elles seront annexées au registre d'enquête publique ouvert en cette mairie et consultables ;

Les observations et propositions remises ou adressées au commissaire enquêteur seront annexées au registre d'enquête ouvert dans cette commune ;

- consigner leurs observations et propositions à l'adresse mail suivante : **pref-enquête-publique@environnement-eure-et-Loir.gouv.fr**. Elles seront insérées sur le site internet susvisé après avoir été préalablement anonymisées.

→ La copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public en mairie de Châteaudun et à la Préfecture d'Eure-et-Loir – Bureau des procédures environnementales - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Ces documents seront également consultables pendant cette période sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees/2023>

→ A l'issue de la procédure réglementaire, la décision concernant le classement du SPR de Châteaudun sera prise par Madame le Ministre de la Culture.